

DELIBERATION

Envoyé en préfecture le 15/06/2022
Reçu en préfecture le 15/06/2022
Affiché le
ID : 005-250500600-20220614-DM1_2022-BF

Département des Hautes-Alpes
Arrondissement de Briançon
Parc naturel régional du Queyras
Comité syndical du 14 juin 2022
Délibération n° : 2022_29
Date de convocation : 08 juin 2022

Objet : **Décision modificative N°1 – Sentiers CCGQ**

Par la suite d'une convocation en date du 08 juin 2022, les membres composant le Comité syndical du Parc naturel du Queyras se sont assemblés à la maison du Parc à Arvieux, le 14 juin 2022 à 17 heures, sous la présidence de Christian BLANC, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28), aux statuts du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Queyras et au règlement intérieur des élus du Parc.

Président : Christian BLANC

Secrétaire de séance : Valérie GARCIN-EYMÉOUD

Région : Chantal EYMÉOUD, Conseillère régionale, présente (6 voix) ; Agnès ROSSI, Conseillère régionale, présente (6 voix)

Département : Valérie GARCIN-EYMÉOUD, Conseillère départementale, présente (3 voix) ; Marcel CANNAT, Conseiller départemental, excusé

Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras : Charles LACROIX, Conseiller communautaire, présent (1 voix) ; Dominique MOULIN, Président de la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras, présent (1 voix)

Communes :

- **Abriès-Ristolas** – Nicolas CRUNCHANT, Maire, présent (1 voix) ; Marie-Hélène FAROUZE, Conseillère municipale, présente (1 voix)
- **Aiguilles** – Ernest CHARLET, Conseiller municipal, présent (1 voix) ; Sylvain DAO-LENA, Adjoint au Maire, présent (1 voix)
- **Arvieux** – Christian BLANC, Maire, présent (1 voix) ; Annie COLOMBIER, Conseillère municipale, excusée
- **Ceillac** -Jeanne FAVIER-CARGEMEL, Conseillère municipale, présente (1 voix) ; Amélie FOURNIER, Conseillère municipale, présente (1 voix)
- **Château-Ville-Vieille** – Anne LABIAU, Conseillère municipale, excusée, pouvoir à Nicole TERRASSE (1 voix) ; Nicole TERRASSE, Conseillère municipale, présente (1 voix)
- **Eygliers** – Jacques ROUX, Conseiller municipal, présent (1 voix)
- **Guillestre** – Lucie FEUTRIER, Adjointe au Maire, présente (1 voix)
- **Molines-en-Queyras** – Gilbert BONNIN, Conseiller municipal, présent (1 voix) ; Mathieu GICQUEL, Conseiller municipal, excusé
- **Saint-Véran** - Mathieu ANTOINE, Maire, présent (1 voix) ; Sébastien PINZETA, Adjoint au Maire, excusé,
- **Vars** – Éric COLLOMBON, Conseiller municipal, excusé, pouvoir à Christian BLANC (1 voix)

Vu :

- Le Code général des Collectivités Territoriales,
- Le décret n° 2010-587 du 2 juin 2010 portant renouvellement du classement du Parc naturel régional du Queyras ;
- Le décret n°2018_212 du 28 mars 2018 portant prorogation du classement du Parc naturel régional du Queyras jusqu'au 18 avril 2024 ;
- La convention de services unifiée avec la Communauté de Communes du Guillestrois-Queyras pour l'entretien des sentiers en 2021 ;
- La convention de services unifiée avec la Communauté de Communes du Guillestrois-Queyras pour l'entretien des sentiers, en cours de signature ;

Considérant :

- La facturation réciproque sur la convention 2021 effectuée en 2022,
- Les montants estimatifs inscrits dans la convention de services unifiée avec la Communauté de Communes du Guillestrois-Queyras pour l'entretien des sentiers, en cours de signature,

Le Comité syndical, réuni le 14 juin 2022, après en avoir délibéré et voté par, décide :

Nombre de membres en exercice :	23	Nombre de suffrages exprimés : 31
Nombre de suffrages :	37	Votes Contre : 00 Pour : 31
Nombre de membres présents :	17	Abstentions : 00
Nombre de membres représentés :	02	

DELIBERATION

Envoyé en préfecture le 15/06/2022

Reçu en préfecture le 15/06/2022

Affiché le

ID : 005-250500600-20220614-DM1_2022-BF

Département des Hautes-Alpes
Arrondissement de Briançon
Parc naturel régional du Queyras
Comité syndical du 14 juin 2022
Délibération n° : 2022_29
Date de convocation : 08 juin 2022

Objet : **Décision modificative N°1 – Sentiers CCGQ**

SECTION D'INVESTISSEMENT EN OUVERTURE DE CRÉDITS

COMPTES DE DÉPENSES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
21	2158	1581	Matériel sentiers	214,00 €
Total				214,00 €

COMPTES DE RECETTES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
13	13158	1581	Recettes sentiers	214,00 €
Total				214,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT EN OUVERTURE DE CRÉDITS

COMPTES DE DÉPENSES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
011	62878		Facturation 2021 de la part de la CCGQ et mise à jour de l'estimatif 2022	8'913,44 €
Total				8'913,44 €

COMPTES DE RECETTES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
74	74758		Facturation 2021 à destination de la CCGQ et mise à jour de l'estimatif 2022	8'913,44 €
Total				8'913,44 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Président
Christian BLANC

